



www.fnte.cgt.fr

Déclaration liminaire à la CAPL du CMG de Rennes pour le corps des Adjointes Administratifs du 28 février 2019

Mesdames et Messieurs,

Nous siégeons aujourd'hui à cette première CAPL des Adjointes Administratifs de cette nouvelle mandature pour 4 ans.

Nous comptons mettre à profit cette période pour dénoncer les attaques quotidiennes contre le statut de la Fonction Publique.

Un exemple : le jour de carence.

Pour ne pas perdre de salaire, les agents se sentent obligés de venir travailler. Le risque de contamination est maximum. En janvier, on a vu des services entiers malades ; les agents tombant les uns après les autres. Avec une moyenne d'âge au-delà des 50 ans et un départ en retraite à 62 ans, vous fragilisez tout le personnel.

Selon une étude récente de l'INSEE, la mise en place du dispositif « *n'a pas significativement modifié la proportion d'agents de la fonction publique de l'État absents pour raison de santé* ». Elle a modifié la répartition des absences en entraînant davantage d'absences longues et moins d'absences courtes.

Pourquoi stigmatiser l'agent en maladie ?

La CGT demande l'annulation de ce jour de carence. Un fonctionnaire au travail est un fonctionnaire en bonne santé !

Merci de votre attention.